

VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ 2026

Mesdames, Messieurs, chers amis.

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons chaque année dans cette salle floréal, que mes amis ont décoré à nouveau et je voudrais bien naturellement les en remercier.

Cette cérémonie a un goût particulier pour au moins deux raisons :

La première, vous savez que dans une cérémonie comme celle-ci, on retrace le bilan de l'année écoulée et on se projette vers l'avenir.

Cependant, vous n'êtes pas sans ignorer que l'année 2026 est une année d'élections. Pour celles et ceux qui ne s'en souviendraient pas, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Ce sera la première élection, pour les communes de moins de 1000 h, au scrutin de liste proportionnel à deux tours avec listes paritaires. C'est à dire, que la pratique du panachage disparaît et qu'il vous sera impossible de rayer ou de modifier l'ordre des candidats sur la liste sous peine de rendre votre vote nul.

En terme clair, vous choisissez votre liste, vous glissez le bulletin dans l'enveloppe, l'enveloppe dans l'urne et émargez la liste électorale le jour J.

Vous savez qu'au cours des 3 mois qui précèdent une élection, les élus sont soumis au droit de réserve leur interdisant de profiter des moments comme celui-là pour faire campagne. Alors je ne parlerai pas de 2026.

La seconde raison, elle est toute personnelle en effet, je dois vous avouer, chers amis, que c'est la dernière fois que je vous présente les vœux du conseil municipal.

Je ne vais pas vous retracer toutes les actions menées au cours de ces trois derniers mandats, je suis persuadé que votre fidélité et votre attachement à la commune font que vous avez en mémoire nos principales actions.

Je voudrais, si vous le permettez, insister sur quelques opérations qui se sont inscrites dans notre volonté de conforter, de sécuriser, de moderniser notre village dans une volonté de toujours améliorer le bien vivre ensemble.

Nous nous sommes attachés à préserver notre cadre de vie et à le conforter.

A l'aube des années 2000 notre village comptait 625 habitants. A ce jour, il en compte environ 100 de moins et pourtant le nombre de propriétés a doublé. 172 logements en 1968, 345 propriétés à ce jour.

En 2013, le plan local d'urbanisme est approuvé par les Services de l'Etat, il offre la possibilité d'urbaniser un peu plus de 5 ha.

Alain Couroyer, en charge du développement de notre village s'est attaché à la densification de notre commune.

Ne disposant d'aucune réserve foncière, le conseil décide, avec le concours de l'Etablissement public Foncier d'acheter une réserve foncière.

L'aménagement est confié à Seminor Société d'Economie Mixte de droit privé, acteur de l'habitat social et du développement local.

Sous réserves de l'obtention d'un permis d'aménager modificatif, le projet pourrait voir le jour en 2026.

La sécurité incendie a été une préoccupation importante puisque 5 réserves d'eau et 2 poteaux hydrants ont été installés sur le territoire communal. Ce qui porte à 16 points nos moyens de lutte contre l'incendie.

Durant ces mandats **l'aménagement du village et sa modernisation, a été un enjeu majeur de l'équipe municipale que Gilbert Blanquet a conduit avec maîtrise.**

La communauté de Communes a engagé le remplacement du collecteur d'eau de Blossenville sur mer au Château d'eau.

Le centre village a été réaménagé ainsi que le parking de la salle floréal et son éclairage, ce qui améliore la sécurité des personnes notamment lors de la sortie des manifestations.

La quasi-totalité de l'éclairage public a été modifié et remplacé par un éclairage LED et je dois aussi remercier la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et le Syndicat Départemental de l'Energie, merci Mme La Présidente.

Le chantier phare restera cependant la réhabilitation de l'église. A ce propos, permettez-moi de retracer très rapidement les raisons qui ont conduit à engager cette réhabilitation.

Nous sommes à l'aube des années 2010, les ardoises du clocher s'envolent. Le CAUE et l'Agence technique Départementale nous invitent à entreprendre les travaux, et les menaces de fermeture de l'église et du cimetière jugés dangereux par la chute des ardoises pèsent sur la Commune.

Il faut encore aujourd'hui, remercier l'Etat, le Département de la Seine-Maritime et la CCCA qui ont contribué au financement des deux phases de travaux qui ont permis la mise hors d'eau de l'édifice.

Je n'oublie pas le remplacement des toitures de l'ex-gîte, de l'école élémentaire et le remplacement de la chaudière de l'école.

Développer et renforcer le bien vivre à Angiens a guidé notre action.

Le déplacement des personnes à mobilité réduite a été amélioré par l'accessibilité de la mairie et de l'église.

Nous avons installé un parc de jeux pour les jeunes enfants et à proximité, des terrains de pétanque pour les grands enfants et un parcours « Santé » sur le stade municipal.

Améliorer la sécurité des piétons et réduire la vitesse des automobilistes qui traversent notre village a été une préoccupation de chaque jour.

Des aménagements ont été réalisés notamment devant les écoles, ou un passage surélevé a été installé et ainsi que deux zones 30. A Iclon, des passages piétons ont été installés et la vitesse a été réduite à 50 km/h.

C'est insuffisant me direz-vous, vous avez raison. Un dossier a été déposé auprès des services du Département. Le Département a procédé à des relevés et des comptages aussi bien rue de la mer, que rue d'Iclon ont été effectués. Les services du Département étudient les aménagements à prévoir ; les conseillers départementaux et le Président en personne ont convenu d'une vitesse excessive. Nous gardons l'espoir d'aménagements dès cette année.

Sur le plan scolaire, avec mes collègues du SIVOSS nous nous sommes battus chaque année pour le maintien de nos classes. Sous la responsabilité de Maryse Hanzard, le SIVOSS a offert aux enfants des évolutions en termes de tableau numérique, de tablettes informatiques.

Les conditions d'accueil en classe et à la cantine ont été améliorées, avec notamment les changements intervenus dans les transports sur la pause méridienne et la composition des menus sous le contrôle des sociétés de service et l'œil averti de Laetitia.

La commune a également engagé la rénovation des peintures de l'école élémentaire.

Le conseil municipal des jeunes a siégé mais a été contraint au sommeil du fait de manque de conseillers. A noter cependant que 2 conseillers font désormais partie du conseil intercommunal des jeunes.

Durant ces 3 mandats, mes amis et moi, n'avons eu cesse de veiller au bien vivre ensemble qui fait la qualité de vie de notre village aidés que nous sommes par les associations de notre commune je voulais également les en remercier.

Avant de conclure, je voulais vous dire que l'une de nos préoccupations a été de vous informer, clairement et en toute transparence. Je dois remercier notre référent COM.

Jean-Claude Leusièrre a rédigé et publié 30 numéros du JOURNAL ANGERLAIS, et a conçu et développé notre site internet qui compte 57 621 visites tandis que Brigitte notre secrétaire a activé PANNEAU POCKET pour informer en temps réel les 638 abonnés qui sont connectés à cette application gratuite.

Une mention particulière à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de certains travaux, je pourrais à nouveau citer l'équipe municipale mais je voulais dire un grand merci aux bénévoles qui spontanément nous ont aidé pour notamment mettre en forme le terrain de pétanque, à Denis LEBLOND pour ses talents de menuisier dans l'église et dans la signalisation de la résidence du Moulin Brûlé.

Une mention particulière à Jean-Claude Leusièrre qui était de tous les travaux et qui a réalisé le traîneau qui nous a permis d'accueillir le Père Noël dans les meilleures conditions faisant ainsi vivre et revivre la magie de Noël.

Domage que beaucoup de parents n'aient pas pris le temps d'emmener leurs enfants faire un tour de traîneau avec le Père Noël qui était présent le 24 décembre à 17 h dans les rues d'Angiens.

Merci Père Noël et merci à Didier Lecuyer qui a bien voulu mettre à notre disposition le matériel nécessaire pour remplacer les rênes qui eux, préparaient la grande distribution.

Ce programme peut vous sembler copieux et peut être, vous dites-vous : mais que vont faire celles et ceux qui vont être élus en mars prochain ?

Rassurez-vous, personnellement j'ai encore une bonne dizaine de projets en tête, mais j'ai toute confiance en la liste qui se présentera à vos suffrages.

Je dois cependant vous dire, qu'ils auront une difficulté supplémentaire. Le redressement des comptes publics de la France aura une répercussion sur les finances des collectivités, de la Région, des Départements, de la Communauté de Communes et je crains pour eux que les aides de celles et ceux qui nous ont aidé par le passé diminuent sensiblement.

Les finances de la commune n'échappent pas à la règle. Les chantiers menés au cours de ces derniers mandats ont affaibli les ressources et entamé les réserves communales. La nouvelle équipe devra s'évertuer à trouver tous les leviers qui s'offrent à elle pour reconstituer une capacité d'autofinancement pour engager des travaux de grande ampleur.

Mais je n'ai pas de doute quant à leur professionnalisme et je veux souligner le courage et la volonté de celles et ceux qui s'engageront en mars prochain et je les remercie de leur engagement citoyen.

L'heure est venue pour moi de dire merci . Je voudrais dire merci à celles et ceux qui m'ont fait confiance

Mesdames, Messieurs, seul un maire ne peut rien faire, alors une fois encore permettez moi d'adresser mes très sincères remerciements à toute mon équipe du conseil municipal et du personnel communal.

Et puis merci, un énorme merci à mon épouse telle Pénélope qui a attendu Ulysse pendant 20 ans, elle a passé de très nombreuses heures à attendre que je rentre,

A chacune et chacun d'entre vous, je voudrais dire merci, MERCI de m'avoir fait confiance par vos suffrages, vos mots de sympathie, votre présence réconfortante et votre amitié.

Chers amis, mes amis et moi, nous vous souhaitons...

Une bonne et belle année 2026, vive Angiens !



MARCHÉ DE NOËL

Les parents élus du RPI des Castels ont proposé plusieurs actions au moment de Noël. Ils ont entre autre participé au marché de Noël organisé par le comité des fêtes d'Angiens. Les bénéficiaires pour ces actions s'élèvent à 2447,55euros. Cet argent permettra de financer les différents projets des classes du RPI. Un grand merci à tous les parents qui ont participé à ces actions ainsi qu'au comité des fêtes pour le marché de Noël.



Téléthon

3340 euros, c'est la coquette somme récoltée au profit du TÉLÉTHON. Comme chaque année l'équipe de bénévoles a oeuvré dès le vendredi pour l'installation des barnums, non sans mal.

Toujours dans le même esprit de marché local avec le hareng grillé, nous avons proposé une formule repas à 10 euros. Nous nous sommes retrouvés à une trentaine de personnes dans la bonne humeur à partager le hareng pommes de terre et les crêpes. Un agréable moment sans même sentir le frais.



Cette somme totale provient aussi des participations à la marche à Veules, au karaoké, à l'après midi floral, et au concert à l'église organisés par Angiens en fête. C'est grâce à toutes ces manifestations, à l'engagement des bénévoles et aux généreux donateurs que Angiens a battu cette année son record de dons.

Merci de vous être autant mobilisés.



Les enfants naissant cette année à partir du 10 février seront sous le signe du cheval dans le calendrier chinois.



